

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

pouvoirs : 7

OBJET :

**ANRU - PROJET DE
RÉNOVATION
URBAINE DU
QUARTIER DE LA
MADELEINE À
L'AIGLE - MISE À
DISPOSITION
PRÉALABLE D'UN
TERRAIN
COMMUNAL AU
PROFIT D'ORNE
HABITAT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2024-02

L'an deux mil vingt-quatre,
le : **Lundi 26 février**, à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 février 2024.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Mireille NOGUET, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Christine CHATEL-THIEULART, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN, M. Serge DELAVALLÉE, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD, M. Gérard LATINIER, M. Michel CAILLOT et Mme Corine LE BLÉVEC.

Absents ou excusés : M. Pascal GUEUGNON qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Maryse BRIANCEAU qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à M. Pascal SAMSON, Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à Mme Nicole GONDOUIN, Mme Charlene RENARD qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, M. Cédric COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Isabelle CLOUCHÉ qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE, M. Stéphane CLOUET et Mme Alexandra BRACQUE.

Madame Christine CHATEL-THIEULART a été nommée Secrétaire de Séance.

Dans le cadre de la convention pluriannuelle de rénovation urbaine du quartier de La Madeleine signée le 3 décembre 2020, modifiée par l'avenant n°1 signé le 5 novembre 2022, et par l'ajustement mineur n°1 signé le 23 novembre 2023, plusieurs opérations de construction de logements locatifs sociaux sont prévues sur le quartier et hors du quartier.

En tant que partenaire de ce projet, Orne Habitat est maître d'ouvrage de deux opérations de reconstitution de logements locatifs sociaux dont l'une est située au sein du quartier, sur un terrain actuellement propriété de la Ville de L'AIGLE.

Il s'agit d'une opération de construction de 8 logements locatifs sociaux, prévue sur l'ancienne emprise foncière de la résidence des Sapinettes qui a fait l'objet d'une démolition en 2021. Ce programme de logements neufs permet de reconstituer une partie des logements démolis de l'immeuble Franche Comté (32 logements démolis au total).

Conformément aux engagements pris dans la convention pluriannuelle, Orne Habitat doit engager financièrement cette opération avant le 30 juin 2024. Pour ce faire, il est nécessaire d'acter la mise à disposition préalable du terrain par la commune de L'Aigle, au profit d'Orne Habitat. Le terrain est situé sur la parcelle cadastrée AM 307 d'une contenance de 3 180 m². Il est entendu que cette mise à disposition préalable de terrain se fait à titre gracieux.

A l'issue des travaux, un plan de bornage sera établi et des rétrocessions foncières seront réalisées entre la Ville de L'AIGLE et Orne Habitat. Ces échanges fonciers se feront dans un cadre plus global intégrant toutes les opérations constitutives du programme (démolitions, constructions, réhabilitations, résidentialisations).

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 26 voix POUR et 1 voix CONTRE (M. LATINIER),***

- ***APPROUVE la mise à disposition, à titre gracieux, de la parcelle cadastrée AM 307 au profit d'Orne Habitat afin d'engager l'opération de construction de 8 logements locatifs sociaux ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise à disposition préalable de ce terrain.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE